



## Posez votre question signaler erreur sur proposition d'indemnisat

Par **Amandine**, le **24/10/2011** à **12:25**

Bonjour,

Suite à un sinistre survenu il y plus de 2 mois (je suis rentrée dans une voiture et une autre n'a pas pu s'arrêter également, il n'y a pas eu de projection, je suis responsable pour l'avant de mon véhicule), mon véhicule a été classé comme économiquement irréparable.

Mon assurance m'a envoyé un courrier pour me proposer une indemnisation qui s'est avérée plutôt généreuse (je suis assurée au tiers) après avoir passé un appel à ma compagnie d'assurance pour m'assurer de l'erreur on me dit que je peux faire les démarches pour céder mon véhicule à l'assureur et que je toucherai l'indemnisation inscrite dans le courrier.

Je me rends à la casse mentionnée par l'expert, laisse le véhicule et file chez l'assureur où j'apprends que le calcul de l'indemnisation est erronée et que je ne devrais pas tarder à recevoir un nouveau courrier.

Ai je la possibilité de faire quelque chose?

Il y a quand même plus de 2000€ d'écart.